

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Séance du jeudi 20 mars 2008

### Présents :

F.Dalongeville, F. Meunier, P. Bellonnet, L. Desmet, V. Joly, S. Derriche, P. Lamoureux, J-P Nuyttens, A. Szlachta, Laurence Cohen-Carraud, D. Herbain.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 14/03/ 2008.**

Le maire ouvre la séance du conseil municipal à 20h05.

### 1. Organisation et commissions

Le maire présente le mode de fonctionnement du conseil. Celui-ci a été défini pour les grandes lignes avec les adjoints. Il peut être amendé et modifié en fonction des remarques des conseillers municipaux. Après présentation et discussion, l'organisation du conseil municipal est arrêtée comme suit :

#### **Maire, Fabrice Dalongeville :**

(Le maire est membre de fait de toutes les commissions.)

Budget ; Vie scolaire ; Assainissement ; Communication ; Vie associative ; CCAS.

#### **1<sup>er</sup> adjoint, Francis Meunier : Cadre de vie**

(Voirie, Bâtiments municipaux, Village fleuri, Opérations spéciales).

#### **2<sup>d</sup> adjoint, Pascal Bellonnet : Urbanisme**

(Document d'urbanisme ; Permis de construire/Demande de travaux)

### Commissions

#### **Budget**

Fabrice Dalongeville, Véronique Joly, Pascal Bellonnet

#### **Vie scolaire**

Fabrice Dalongeville, Sabrina Derriche, Véronique Joly, Laurence Cohen-Carraud

#### **Assainissement**

Fabrice Dalongeville, Jean-Paul Nuyttens, Patrick Lamoureux, Francis Meunier, Laurent Desmet

#### **Communication**

Fabrice Dalongeville, Patrick Lamoureux, Alexandre Szlachta, Sabrina Derriche

#### **CCAS**

Fabrice Dalongeville, Sabrina Derriche, Jean-Paul Nuyttens, Véronique Joly

#### **Vie associative**

Fabrice Dalongeville, Pascal Bellonnet

#### **Voirie**

François Meunier, Laurent Desmet, Jean-Paul Nuyttens, Patrick Lamoureux, Daniel Herbain

### **Village fleuri**

Françis Meunier, Daniel Herbain, Sabrina Derriche

### **Bâtiments municipaux**

Françis Meunier, Alexandre Szlachta, Daniel Herbain

### **Opérations spéciales**

Françis Meunier, Fabrice Dalongeville

### **Document d'urbanisme (PLU, Carte communale)**

Pascal Bellonnet, Laurent Desmet, Laurence Cohen-Carraud, Patrick Lamoureux, Jean-Paul Nuyttens

### **Permis de construire/Demande de travaux**

Pascal Bellonnet, Laurent Desmet, Françis Meunier

### **Commission d'appel d'offres**

(le maire ou son représentant et cinq membres)

Pascal Bellonnet, Véronique Joly, Françis Meunier, Alexandre Szlachta, Jean-Paul Nuyttens

## **Autres commissions et représentations extérieures**

### **Liste électorale**

Laurent Desmet, Daniel Herbain, Jean-Paul Nuyttens

### **Sivos**

Titulaire : Fabrice Dalongeville

Suppléant : Sabrina Derriche

Titulaire : Véronique Joly

Suppléant : Laurence Cohen-Carraud

### **Communauté de communes**

Titulaire : Fabrice Dalongeville

Suppléant :

Titulaire : Françis Meunier

Suppléant

### **Clea**

Titulaire : Fabrice Dalongeville

Suppléant : Pascal Bellonnet

Titulaire : Laurent Desmet

Suppléant : Jean-Paul Nuyttens

### **Centre hospitalier de Senlis**

Laurence Cohen-Carraud

### **Syndicat des eaux de Auger/Duvy**

Titulaire : Fabrice Dalongeville

Suppléant : Pascal Bellonnet

Titulaire : Laurent Desmet

Suppléant : Jean-Paul Nuyttens

### **Adico**

Titulaire : Sabrina Derriche

Suppléant : Alexandre Szlachta

Titulaire : Patrick Lamoureux

Suppléant : Françis Meunier

Pour le Syndicat d'électricité, les représentants seront nommés au cours du prochain conseil municipal.

### **Questions diverses**

1. Le maire présente au nouveau conseil municipal la pétition contre les poids lourds votée à l'unanimité par l'ancien conseil municipal. Fabrice Dalongeville propose que le nouveau conseil l'adopte et que les conseillers s'occupent de réunir le maximum de

signatures d'ici à la réunion du 25 mars en mairie. Pour ceux qui n'auront pas eu le temps de signer la pétition, elle restera ouverte en mairie.

Le texte de la pétition est adopté à l'unanimité.

**2.** Le maire fait état de l'avancement des travaux de la cantine et du renforcement de la distribution d'eau potable. Les plannings sont tenus dans les deux cas. Les tests pressions et bactériologiques sont en cours. La défense incendie a été installée à proximité de la maison de M et Mme Jacquet, au milieu du chemin du Noyer. Les branchements pour les riverains de la rue des Cornouillers et chemin du Noyer sont en cours d'exécution par le syndicat des eaux.

**3.** L'appel d'offre concernant le renforcement du poste électrique dit du cimetière et l'enfouissement des réseaux basse tension et FT est en cours. Il concerne également la place Saint-Vincent et le haut de la rue de la Sainte-Marie. L'appel d'offre concernant la partie voirie interviendra par la suite. Nous devons d'ores et déjà choisir les candélabres qui seront installés rue des Cornouillers, chemin du Noyer et place Saint-Vincent.

**4.** Le maire indique qu'il a eu un rendez-vous avec le géomètre M. Gossard afin d'établir les points de coupe sur le chemin du Noyer.

**5.** Pascal Bellonnet indique que M. et Mme Lemercier ont fait savoir par lettre recommandée qu'ils ne souhaitent plus que la commune entrepose dans son hangar deux palettes de tuiles, le bois de l'ancienne charpente et des éléments de plancher. Y est également entreposé le plancher du comité des fêtes. Le maire demande aux agriculteurs présents au conseil s'ils ne disposent pas d'un peu de place pour stocker ces matériaux issus du démontage de l'ancien bâtiment du comité des fêtes. M. Desmet accepte certains éléments (plancher et charpente) mais pour une période limitée (15 juin 2008).

**6.** Patrick Lamoureux demande quelle attitude un conseiller municipal doit adopter vis à vis de la population. Le maire lui répond qu'un conseiller doit être à l'écoute des demandes des habitants et qu'il doit faire en sorte de privilégier le dialogue lorsqu'un problème de voisinage survient par exemple. Plus largement, le conseiller municipal est solidaire des décisions prises en conseil municipal. Il doit apporter les éléments de réponse et d'explication aux habitants sur les nombreux sujets de la commune.

**7.** Francis Meunier propose au « corbeau » qui est à l'origine de la lettre anonyme diffusée pendant la campagne municipale de venir assister au conseil municipal pour exposer ses griefs. Fabrice Dalongeville approuve la remarque du premier adjoint ajoutant qu'il existe de nombreux moments pour exposer son point de vue à visage découvert. Plus largement, les portes de la mairie ont été et seront toujours ouvertes.

**8.** Sabrina Derriche indique que le repas des anciens aura lieu le 20 avril 2008, à partir de midi. Il sera organisé par le nouveau CCAS qui sera constitué d'ici là.

Le maire lève la séance du conseil municipal à 22h10.